



M. KIBELISA KIFE EDEN 93 RUE ANDRE BOLLIER 69007 LYON 07

Références à rappeler

numéro identifiant 5357885N

LYON, le 03 juin 2024

Objet: Rendez-vous en agence pour votre premier entretien

Monsieur KIBELISA KIFE,

Dans le cadre de votre inscription à France Travail, vous avez rendez-vous avec un conseiller.

Vous ferez le point ensemble sur votre situation, le métier que vous souhaitez exercer. Vous identifierez vos points forts, vos compétences, vos besoins et définirez les démarches à mettre en œuvre dans le cadre de votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).



Ce rendez-vous a lieu le mercredi 26 juin 2024 à 10h30 à l'adresse suivante :

FRANCE TRAVAIL LYON JEAN JAURES 7 RUE ABRAHAM BLOCH 69007 LYON

Ce rendez-vous est obligatoire.

Vous pouvez vous munir de tout document qui vous semble utile pour ce temps d'échange.



En cas d'empêchement, vous pouvez demander de déplacer votre rendez-vous 2 fois, sans justificatif (voir en annexe « Que faire en cas d'empêchement ? »). Un autre rendez-vous vous sera proposé.

Vous devez justifier toute absence par un motif légitime pour éviter une sanction (voir en annexe « Que faire si vous avez manqué un rendez-vous ? »).

Je vous prie d'agréer, Monsieur KIBELISA KIFE, mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence



Vous pourrez également trouver ce courrier dans votre espace personnel rubrique « Mes échanges avec France Travail » service « Mes courriers reçus ».

KIBELISA KIFE EDEN Références : 5357885N

ANNEXE

QUE FAIRE EN CAS D'EMPECHEMENT?

Vous pouvez demander le report de votre rendez-vous 2 fois sans justificatif (jusqu'à une heure avant) :

- soit dans le service « Mes rendez-vous » (1) de votre espace personnel (accessible depuis « Mes échanges avec France Travail »),
- soit par courrier postal à l'adresse :

AFT LYON JEAN JAURES 07 RUE ABRAHAM BLOCH 69362 LYON CEDEX 07

Dans ce cas, un autre rendez-vous vous sera proposé.

A partir de la 3ème demande de report, vous devrez obligatoirement fournir un justificatif attestant du motif légitime de votre indisponibilité.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ MANQUE UN RENDEZ-VOUS?

En cas d'absence au rendez-vous sans nous avoir prévenus, vous avez 2 jours pour nous fournir un justificatif attestant du motif légitime de votre indisponibilité.



Votre absence sans motif légitime entraînera votre radiation de la liste des demandeurs d'emploi et pourra entraîner une suppression de vos allocations (2).

Si vous bénéficiez du RSA, le Conseil départemental sera informé de votre absence et pourrait décider de suspendre le paiement de cette allocation.

QUELS JUSTIFICATIFS FOURNIR ET COMMENT LES TRANSMETTRE?

Quels sont les justificatifs acceptés pour un motif légitime ?

Cela peut être une attestation de travail ou de formation, un arrêt maladie, une convocation à un rendez-vous professionnel ou administratif....

Comment nous transmettre vos justificatifs?

Vous pouvez nous transmettre vos justificatifs de différentes façons :

- soit dans le service « <u>Transmettre et suivre un document</u> » ⁽³⁾ de votre espace personnel (accessible depuis « Mes échanges avec France Travail »),
- soit en agence sur le scanner ou les ordinateurs en libre accès,
- soit par courrier postal à l'adresse :

AFT LYON JEAN JAURES 07 RUE ABRAHAM BLOCH 69362 LYON CEDEX 07

Soyez vigilant

Ne communiquez à personne vos informations confidentielles. France Travail ne vous demande jamais votre identifiant et votre mot de passe, que ce soit par mail, courrier ou téléphone, même pour des actions de sécurisation.

⁽¹⁾ Mes rendez-vous: https://candidat.francetravail.fr/mes-rendez-vous

⁽²⁾ Articles L. 5412-1, L. 5426-2, R. 5412-1 à R. 5412-8 et R. 5426-3 du code du travail

^{(3) &}lt;u>Transmettre et suivre un document</u> :